

Fiche d'information 17.10.2012

Motion Birrer-Heimo: Economiquement erronée et pratiquement inapplicable

La conseillère nationale socialiste Prisca Birrer-Heimo souhaite, par le dépôt de la motion 11.3984 « Réviser la loi sur les cartels pour lutter contre les différences de prix abusives », des interventions massives de l'Etat visant à fixer les prix en Suisse et à l'étranger. Pour economiesuisse, il est clair qu'une interdiction des écarts de prix serait économiquement contre-productif. Cette mesure pénaliserait les entreprises exportatrices suisses et la place économique suisse serait fortement affaiblie. Si la motion est acceptée auprès du Conseil national, elle sera ensuite traitée au Conseil des États. La fiche d'information ci-jointe décrit les fondements de cet objet parlementaire et ses conséquences sur l'économie suisse.